



Report d'audience JAF avril 2018

Par **Notot marjorie**, le **21/08/2018** à **17:17**

J ai saisi le JAF pour une revalorisation de la PA, nous devions passés en avril 2018, le soucis c est que ma fille devait être entendue par un Juge, mais comme la date de son audition était fixée après la notre, le Juge a décidé de reporter l'audience à Novembre soit 7 mois après !

Ma question est la suivante : va t'on recevoir une convocation par recommandée avec de nouvelles pièces à ajouter dans le dossier où nous restons sur les papiers demandés lors de la première convocation?

Mon ex menace de faire reporter l'audience prétextant une opération en vue.. cela va faire un an que j ai entamé les démarches !

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse (comme bonjour et merci)!!